



UNITED
NATIONS

EP

UNEP/MED WG.467/10



UNITED NATIONS
ENVIRONMENT PROGRAMME
MEDITERRANEAN ACTION PLAN

8 août 2019
Français
Original : anglais

7^{ème} réunion du Groupe de Coordination de l'Approche Ecosystémique

Athènes, Grèce, 9 septembre 2019

Point 6 de l'ordre du jour : Système d'information pilote IMAP, Normes des données et Dictionnaires des données, problèmes relatifs à l'assurance qualité et premiers éléments de la politique de gestion des données IMAP

Normes des données et Dictionnaires des données pour les indicateurs communs liés à la Côte et à l'Hydrographie

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Note du Secrétariat

Dans le cadre du Programme de travail et budget pour 2018-2019 de l'ONU Environnement/PAM (Décision IG.23/14), l'INFO/RAC dirige les travaux sur la mise en œuvre du point 1.5.1 du Programme de travail relatif au développement de « *la plate-forme «Info/IMAP» et de la plate-forme pour la mise en œuvre de l'IMAP pleinement opérationnelles et développées, connectées aux systèmes d'information des composantes du PAM et à d'autres plates-formes de connaissances régionales pertinentes, afin de faciliter l'accès aux connaissances des gestionnaires et des décideurs, des parties prenantes et du public en général.* »

Le projet EcAp-MED II, financé par l'UE, a contribué à la réalisation de ce résultat en développant un système pilote de données et d'informations compatible avec l'IMAP (système d'information IMAP (pilote)), qui permettrait aux Parties contractantes de commencer à communiquer des données à partir de la mi-2019 pour 11 indicateurs communs IMAP sélectionnés (1, 2, 6, 13, 14, 15, 16, 17, 21, 22, 23). Le système d'information IMAP (pilote) jette les bases de la mise en place d'un système d'information IMAP pleinement opérationnel d'ici la fin de la phase initiale du programme IMAP, comme le prévoit la décision IG.22/7.

Les critères utilisés pour sélectionner les 11 indicateurs communs dans le système d'information IMAP (pilote) sont : a) la maturité des indicateurs communs à compter de 2017, en termes des expériences et des meilleures pratiques de surveillance ; b) collecte de données existantes et disponibles représentant toutes les composantes de l'IMAP ; c) la disponibilité de fiches d'information sur les indicateurs communs et/ou de modèles de métadonnées.

Le processus de préparation des normes de données et des dictionnaires de données pour les indicateurs communs relatifs à la côte et à l'hydrographie a suivi un processus de consultation étroite entre le CAR/INFO et le CAR/PAP. Ainsi qu'avec les Parties contractante.

Les premiers normes des données et dictionnaires de données pour les indicateurs communs de l'IMAP sélectionnés ont été examinés par la Réunion régionale sur la mise en œuvre du protocole IMAP : pratiques optimales, lacunes et difficultés communes (10-12 juillet 2018, Rome, Italie). Suite à ces résultats et les consultations bilatérales entre l'INFO/CAR et le CAR/PAP, la version révisée des DS et DD pour les IC 15 et 16 a été présentée à la réunion CorMon, sur la surveillance des indicateurs relatifs à la côte et à l'hydrographie (Rome, Italie 21-22 mai 2019) pour examen et retour d'information.

Table des matières

I.	Système d'information IMAP (pilote), Normes des données et dictionnaires de données	1
II.	Normes des données d'information pour l'indicateur commun 15.....	4
III.	Normes des données pour l'indicateur commun 16.....	14

I. Système d'information IMAP (pilote), Normes des données et dictionnaires de données

5. Le projet de **système d'information IMAP (pilote)** est a été mis au point par le CAR/INFO en étroite concertation avec les composantes de l'ONU Environnement/PAM. Le système d'information IMAP (pilote) sera en mesure de recevoir et de traiter les données conformément aux normes de données et dictionnaires de données proposés (DS et DD) qui définissent les informations de base relatives à la communication de données dans l'IMAP.

6. Il convient de noter que les DS et les DD proposés s'appuient également sur l'expérience pertinente de l'INFO/RAC, ainsi que sur l'expérience acquise dans la création d'autres bases de données pertinentes, telles que la plate-forme EMODnet Chemistry, SeaDataNet et le dictionnaire de données WISE géré par l'AEE et disponibles dans EIONET. De cette manière, le système d'information IMAP (pilote) est en corrélation avec d'autres bases de données marines régionales (SeaDataNet, SeaDataCloud, EMODNET, etc.), ce qui est essentiel pour éviter la duplication des transmissions de données aux Parties contractantes.

7. **Les normes de données (DS)** sont préparées sous la forme de feuilles de calcul Excel dans lesquelles chaque colonne indique un champ à remplir par les fournisseurs de données. **Les dictionnaires de données (DD)** sont préparés sous la forme de feuilles de calcul Excel dans lesquelles chaque ligne fournit des informations pour guider le fournisseur de données. Les DS et les DD sont des feuilles de calcul incluses dans le **même fichier Excel**, téléchargeables à partir du système d'information IMAP (pilote). Les données téléchargées à l'aide des normes des données conviendront pour l'inclusion dans la base de données.

8. Les premiers normes des données et dictionnaires de données pour les indicateurs communs de l'IMAP sélectionnés ont été examinés par **la Réunion régionale sur la mise en œuvre du protocole IMAP : pratiques optimales, lacunes et difficultés communes (10-12 juillet 2018, Rome, Italie)**. Suite à ces résultats et les consultations bilatérales entre l'INFO/CAR et le CAR/PAP, la version révisée des DS et DD pour les IC 15 et 16 a été présentée à la réunion **CorMon, sur la surveillance des indicateurs relatifs à la côte et à l'hydrographie (Rome, Italie 21-22 mai 2019)** pour examen et retour d'information.

9. À partir de la mi-2019, après l'achèvement du projet EcAp MED II, d'autres modules seront discutés et approuvés avec les composantes thématiques du PAM pour chaque indicateur commun déjà sélectionné et pour les autres en vue de l'achèvement de l'ensemble de 27 indicateurs communs de l'IMAP, en fonction des ressources disponibles spécifiquement allouées.

10. Outre les 17 indicateurs communs restants, les 11 sélectionnés passeront également par un processus d'élargissement et de développement. INFO/RAC propose actuellement une série de modules pour chaque indicateur commun couvrant les principaux problèmes de surveillance, mais à la prochaine période (à partir de juin 2019), ils seront intégrés **aux nouveaux modules** en cours de discussion ou de développement.

11. Le présent document a pour objectif de présenter la version "finale" des DS & DD relative à la phase I de développement du système d'information IMAP (pilote), qui sera disponible pour la collecte de données d'ici la fin du mois de juin 2019 (Conclusion de l'EcAp Projet MED II).

12. Les Parties contractantes sont invitées à fournir **des orientations, des contributions et des réflexions supplémentaires** sur les DS et DD « finaux » pour les indicateurs communs sélectionnés. Sur cette base, un processus continu d'harmonisation avec les fiches d'orientations et les protocoles de surveillance des indicateurs communs de l'IMAP sera assuré pour la prochaine étape (phase II) à partir de juillet 2019. En conséquence, la structure des DS et DD pourra également être harmonisée sur la base du résultat final du processus de développement de l'IMAP.

13. Les DS et DD « définitifs » doivent être considérés comme une première version convenue utile pour permettre le début de la phase pilote du système d'information. Des travaux interactifs seront nécessaires pour affiner graduellement ces normes et dictionnaires de données.

14. CAR/INFO rappelle que ce document constitue une mise à jour des normes des données et de dictionnaires de données et prend en considération les contributions reçues des Parties contractantes au cours des réunions CorMon organisées au cours de l'exercice biennal 2018-2019, y compris les commentaires écrits envoyés ultérieurement.

II. Normes des données d'information pour l'indicateur commun 15

Contenu	Description
Objectif écologique	EO7. Modification des conditions hydrographiques
Indicateur commun IMAP	CI15. Localisation et extension des habitats directement affectés par les modifications hydrographiques
Paramètre	Localisation et extension des infrastructures côtières ou offshore
Table attributaire	<p>Spécifiez les informations suivantes dans la table attributaire associée à la couche d'informations SIG:</p> <ul style="list-style-type: none"> □ CPCODE: code à deux lettres du pays □ ASDES: Description des infrastructures côtières ou offshore □ EXT: Dans le cas où l'infrastructure côtière ou au large des côtes est une extension d'une pré-existante, il est nécessaire de spécifier si la polyligne correspond à une telle extension - Utilisez les codes suivants: 1 = Oui, il est l'extension; 0 = Non, cela fait partie de l' infrastructure préexistante
Variables	Frontière côté mer de l'infrastructure côtière ou offshore
Résolution spatiale	5 m ou plus produit par le logiciel de CAO (conception assistée par ordinateur)
Couverture verticale	Au moins 2 niveaux, l'un à la surface de la mer et l'autre au fond
Système de référence de coordonnées	Degrés décimaux WGS 84 ou ETRS 89
Couverture temporelle	Tous les 6 ans
Format de données	Couche GIS: polyligne ou polygones

Contenu	Description
Objectif écologique	EO7. Modification des conditions hydrographiques
Indicateur commun IMAP	CI15. Localisation et extension des habitats directement affectés par les modifications hydrographiques
Paramètre	Localisation et extension des changements hydrographiques
Table attributaire	<p>Spécifiez les informations suivantes dans la table attributaire associée à la couche d'informations SIG:</p> <ul style="list-style-type: none"> □ CPCODE: code à deux lettres du pays □ PAR : Paramètre modifié de manière significative et permanente en raison d'une infrastructure côtière ou offshore. Choisissez-en un dans la liste suivante: <ul style="list-style-type: none"> o vitesse actuelle o Température o salinité o hauteur de la mer o turbidité o vague o autre □ PAR_OTH : si le champ PAR est 'autre', spécifiez le paramètre hydrographique
Variables	Frontière du côté de la mer de la zone où le paramètre hydrographique spécifié est modifié de manière significative et permanente en raison d'infrastructures côtières ou offshore
Résolution spatiale	25 mt ou plus tels que produits par le modèle numérique assimilé et validé avec les données de surveillance in situ et de préférence imbriqués dans les produits Copernicus CMEMS pour les conditions aux limites (0,063 degrés x 0,063 degré)
Couverture verticale	Au moins 2 niveaux, l'un à la surface de la mer et l'autre au fond
Système de référence de coordonnées	Degrés décimaux WGS 84 ou ETRS 89
Couverture temporelle	Tous les 6 ans
Format de données	Couche SIG: polygones

Contenu	La description
Objectif écologique	EO7. Modification des conditions hydrographiques
Indicateur commun IMAP	CI15. Localisation et extension des habitats directement affectés par les modifications hydrographiques
Paramètre	Température
Couverture géographique	<p>Spécifiez le cadre de délimitation géographique qui inclut la zone maritime couverte par la représentation des données. Cette zone doit être suffisamment vaste pour permettre de saisir les modifications hydrographiques permanentes et importantes dues aux infrastructures côtières ou offshore. La zone de délimitation doit être exprimée avec les longitudes ouest et est, et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux décimales dans les systèmes de référence géographique WGS 84 ou ETRS 89.</p> <p>Les quatre données à fournir sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Latitude Nord <input type="checkbox"/> Longitude Est <input type="checkbox"/> Latitude Sud <input type="checkbox"/> Longitude Ouest
Observations / Modèles	Modèle numérique assimilé et validé avec les données de surveillance satellite et in-situ et de préférence imbriqué dans les produits de température Copernicus CMEMS pour les conditions aux limites (0,063 degrés x 0,063 degrés)
Assimilation de données	Données surveillées in situ fournies par la sonde CTD et température de la surface de la mer par satellite (SST)
Variables	Température potentielle de l'eau de mer. La température potentielle est la température que une parcelle d'eau aurait si elle était déplacé de manière adiabatique (sans perte de chaleur) à une pression de référence. La pression de référence utilisée pour l'océan est la surface de l'océan (pression de l'eau = 0 dbar).
Résolution spatiale	25 m ou plus imbriquées dans des produits de grilles de température Copernicus CMEMS (0,063 degrés x 0,063 degrés)
Couverture verticale	10 niveaux ou plus de la surface au fond de la mer . Le produit de température Copernicus CMEMS fournit 72 niveaux
Système de référence de coordonnées	Degrés décimaux WGS 84 ou ETRS 89
Couverture temporelle	5 ans ou plus
Résolution temporelle	Moyenne mensuelle et moyenne journalière
Format de données	NetCDF ou grille raster

Contenu	Description
Objectif écologique	EO7. Modification des conditions hydrographiques
Indicateur commun IMAP	CI15. Localisation et extension des habitats directement affectés par les modifications hydrographiques
Paramètre	Salinité
Couverture géographique	<p>Spécifiez le cadre de délimitation géographique qui inclut la zone maritime couverte par la représentation des données. Cette zone doit être suffisamment vaste pour permettre de saisir les modifications hydrographiques permanentes et importantes dues aux infrastructures côtières ou offshore. La zone de délimitation doit être exprimée avec les longitudes ouest et est, et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux décimales dans les systèmes de référence géographique WGS 84 ou ETRS 89.</p> <p>Les quatre données à fournir sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Latitude Nord <input type="checkbox"/> Longitude Est <input type="checkbox"/> Latitude Sud <input type="checkbox"/> Longitude Ouest
Observations / Modèles	Modèle numérique assimilé et validé avec les données de surveillance in situ et de préférence imbriqué dans les produits de salinité Copernicus CMEMS pour les conditions aux limites (0,063 degrés x 0,063 degrés)
Assimilation de données	Données surveillées in situ fournies par la sonde CTD
Variables	La salinité de l' eau de mer
Résolution spatiale	25 m ou plus imbriqués dans les produits de grilles de salinité Copernicus CMEMS (0,063 degrés x 0,063 degrés)
Couverture verticale	10 niveaux ou plus de la surface au fond de la mer . Le produit de salinité Copernicus CMEMS fournit 72 niveaux
Système de référence de coordonnées	Degrés décimaux WGS 84 ou ETRS 89
Couverture temporelle	5 ans ou plus
Résolution temporelle	Moyenne mensuelle et moyenne journalière
Format de données	NetCDF ou grille raster

Contenu	La description
Objectif écologique	EO7. Modification des conditions hydrographiques
Indicateur commun IMAP	CI15. Localisation et étendue des habitats directement affectés par les modifications hydrographiques
Paramètre	Hauteur de la surface de la mer
Couverture géographique	<p>Spécifiez le cadre de délimitation géographique qui inclut la zone maritime couverte par la représentation des données. Cette zone doit être suffisamment vaste pour permettre de saisir les modifications hydrographiques permanentes et importantes dues aux infrastructures côtières ou offshore. La zone de délimitation doit être exprimée avec les longitudes ouest et est, et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux décimales dans les systèmes de référence géographique WGS 84 ou ETRS 89.</p> <p>Les quatre données à fournir sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Latitude Nord <input type="checkbox"/> Longitude Est <input type="checkbox"/> Latitude Sud <input type="checkbox"/> Longitude Ouest
Observations / Des modèles	Modèle numérique assimilé et validé avec les données de surveillance satellite et in-situ et de préférence imbriqué dans les produits de hauteur de surface de mer CMEMS de Copernicus pour conditions aux limites (0,063 degrés x 0,063 degrés)
Assimilation de données	Données surveillées par satellite et in situ fournies par les observations des marégraphes
Variables	Hauteur de la mer au dessus du niveau de la mer
Résolution spatiale	25 m ou plus imbriquées dans Copernicus CMEMS , hauteur de la mer produits de grilles (0,063 degrés x 0,063 degrés)
Couverture verticale	1 niveau
Système de référence de coordonnées	Degrés decimaux WGS 84 ou ETRS 89
Couverture temporelle	5 ans ou plus
Résolution temporelle	Moyenne mensuelle et moyenne journalière
Format de données	NetCDF ou grille raster

Contenu	Description
Objectif écologique	EO7. Modification des conditions hydrographiques
Indicateur commun IMAP	CI15. Localisation et extension des habitats directement affectés par les modifications hydrographiques
Paramètre	Turbidité
Couverture géographique	<p>Spécifiez le cadre de délimitation géographique qui inclut la zone maritime couverte par la représentation des données. Cette zone doit être suffisamment vaste pour permettre de saisir les modifications hydrographiques permanentes et importantes dues aux infrastructures côtières ou offshore. La zone de délimitation doit être exprimée avec les longitudes ouest et est, et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux décimales dans les systèmes de référence géographique WGS 84 ou ETRS 89.</p> <p>Les quatre données à fournir sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Latitude Nord <input type="checkbox"/> Longitude Est <input type="checkbox"/> Latitude Sud <input type="checkbox"/> Longitude Ouest
Observations / Modèles	Observations satellites ou in situ
Assimilation de données	
Variables	<p>Satellite:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Rapport de surface entre la radiance ascendante émise par l'eau de mer et le flux radiatif descendant dans l'air (RRS) <input type="checkbox"/> Coefficient d'atténuation en volume du flux radiatif de descente dans l'eau de mer (KD) <input type="checkbox"/> Coefficient d'absorption volumique du flux radiatif dans dû à la matière organique dissoute et non algue particules (MDP) <input type="checkbox"/> Coefficient d'absorption volumique de flux radiatif dans l'eau de mer dû à phytoplancton (APHY) <input type="checkbox"/> Coefficient de diffusion arrière en volume de flux radiatif dans l'eau de mer dû à particules (BBP) <p>Observations in situ:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Sonde de détection de turbidité <input type="checkbox"/> Disque Secchi
Résolution spatiale	25 mt ou plus
Couverture verticale	Satellite: 1 niveau ; Capteur de turbidité pour l'observation in situ : 3 niveaux ou plus, au moins un au fond de la mer, un au-dessus de la mer (1 mètre de profondeur) et un au milieu
Système de référence de coordonnées	Degrés decimaux WGS 84 ou ETRS 89
Couverture temporelle	5 ans ou plus
Résolution temporelle	Satellite:Moyenne journalière; Observations in situ: au moins une fois par mois
Format de données	NetCDF ou grille raster

Contenu	Description
Objectif écologique	EO7. Modification des conditions hydrographiques
Indicateur commun IMAP	CI15. Localisation et extension des habitats directement affectés par les modifications hydrographiques
Paramètre	Bathymétrie
Couverture géographique	<p>Spécifiez le cadre de délimitation géographique qui inclut la zone maritime couverte par la représentation des données. Cette zone doit être suffisamment vaste pour permettre de saisir les modifications hydrographiques permanentes et importantes dues aux infrastructures côtières ou offshore. La zone de délimitation doit être exprimée avec les longitudes ouest et est, et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux décimales dans les systèmes de référence géographique WGS 84 ou ETRS 89.</p> <p>Les quatre données à fournir sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Latitude Nord <input type="checkbox"/> Longitude Est <input type="checkbox"/> Latitude Sud <input type="checkbox"/> Longitude Ouest
Observations / Des modèles	Modèle numérique de terrain à partir d'observations in situ par multifaisceaux
Assimilation de données	
Variables	Modèle numérique de terrain élaboré à partir d'une étude multifaisceaux
Résolution spatiale	25 m ou plus de résolution
Couverture verticale	1 niveau
Système de référence de coordonnées	Degrés decimaux WGS 84 ou ETRS 89
Couverture temporelle	Tous les 5 ans ou plus
Résolution temporelle	
Format de données	grille raster

Contenu	Description
Objectif écologique	EO7. Modification des conditions hydrographiques
Indicateur commun IMAP	CI15. Localisation et étendue des habitats directement affectés par les modifications hydrographiques
Paramètre	Vague
Couverture géographique	<p>Spécifiez le cadre de délimitation géographique qui inclut la zone maritime couverte par la représentation des données. Cette zone doit être suffisamment vaste pour permettre de saisir les modifications hydrographiques permanentes et importantes dues aux infrastructures côtières ou offshore. La zone de délimitation doit être exprimée avec les longitudes ouest et est, et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux décimales dans les systèmes de référence géographique WGS 84 ou ETRS 89.</p> <p>Les quatre données à fournir sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Latitude Nord □ Longitude Est □ Latitude Sud □ Longitude Ouest
Observations / Des modèles	Modèle numérique assimilé et validé avec des données de surveillance in situ et de préférence emboîtée de produits d'ondes Copernicus CMEMS pour les conditions aux limites (0,042 degrés x 0,042 degrés)
Assimilation de données	Données surveillées in situ fournies par l'accéléromètre monté sur la bouée
Variables	<p>Hauteur significative de la surface de la mer (SWH)</p> <p>Période moyenne de la vague de à partir de la densité spectrale de la variance du moment inverse de la fréquence (MWP)</p> <p>Période moyenne de la vague à partir de la densité spectrale de la variance du deuxième moment de la fréquence (MWP)</p> <p>Direction de la vague (VMDR)</p> <p>Composant x de la vitesse de dérive des vagues (VSDXY)</p> <p>Composante y de la vitesse de dérive des vagues (VSDXY)</p> <p>Vent à la surface de la mer (hauteur de vague significative) (WW)</p> <p>Vent à la surface de la mer (période moyenne) (WW)</p> <p>Vent à la surface de la vague de mer (direction) (WW)</p> <p>Houle primaire de la vague (hauteur significative) (SW1)</p> <p>Houle primaire de la vague (période moyenne) (SW1)</p> <p>Houle primaire de la vague (direction) (SW1)</p> <p>Houle secondaire de la vague (hauteur significative) (SW2)</p> <p>Houle secondaire de la vague (période moyenne) (SW2)</p> <p>Houle secondaire de la vague (direction) (SW2)</p> <p>Période de la vague à le maximum de la densité spectrale de la variance ()</p> <p>Direction de la vague à le maximum de la densité spectrale de la variance ()</p>
Résolution spatiale	25 m ou plus imbriquées dans les grilles de ondes Copernicus CMEMS (0,0 42 degrés x 0,0 42 degrés)
Couverture verticale	1 niveau
Système de référence de coordonnées	Degrés décimaux WGS 84 ou ETRS 89
Couverture temporelle	5 ans ou plus
Résolution	heure-instantanée

Contenu	Description
Objectif écologique	EO7. Modification des conditions hydrographiques
Indicateur commun IMAP	CI15. Localisation et étendue des habitats directement affectés par les modifications hydrographiques
temporelle	
Format de données	NetCDF ou grille raster

Contenu	Description
Objectif écologique	EO7. Modification des conditions hydrographiques
Indicateur commun IMAP	CI15. Localisation et extension des habitats directement affectés par les modifications hydrographiques
Paramètre	Habitat benthique
Couverture géographique	<p>Spécifiez le cadre de sélection géographique couvert par la représentation des données. La zone de délimitation doit être exprimée avec les longitudes ouest et est, et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux décimales dans les systèmes de référence géographique WGS 84 ou ETRS 89.</p> <p>Les quatre données à fournir sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Latitude Nord <input type="checkbox"/> Longitude Est <input type="checkbox"/> Latitude Sud <input type="checkbox"/> Longitude Ouest
Observations / Des modèles	Observations de surveillance in situ
Assimilation de données	
Variables	Type d'habitat selon la «Liste de référence des types d'habitat marin et côtier en Méditerranée» - Annexe IV, fichier «SPARAC_habitat_list_wg457_5_fr.pdf» de l'indicateur CI15 Fiche d'information sur l'indicateur commun 15. Utilisez le niveau d'identification le plus élevé, par exemple, exemple 'MA1.531 Association avec des ceintures corallinales encroûtantes (par exemple, Lithophyllum bissoïdes, Neogoniolithon spp.)' pour les roches littorales / médiolittorales supérieures.
Résolution spatiale	100 m ou plus pour la longueur de séparation entre les stations d'échantillonnage de surveillance in situ
Couverture verticale	1 niveau
Système de référence de coordonnées	Degrés décimaux WGS 84 ou ETRS 89
Couverture temporelle	5 ans ou plus
Résolution temporelle	Tous les 3 ans
Format de données	<p>Polygone SIG avec table attributaire avec les champs suivants, au-delà de l'identificateur unique du polygone SIG :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> MHT-MED - code du type d'habitat tel que rapporté dans Annexe I du CI15 Guidance Fact Sheet. Par exemple, "MA1.531". Si non présent dans la liste, utilisez le code '9999' <input type="checkbox"/> DESC - Description de l'habitat tel que rapporté dans Annexe I du CI15 Guidance Fact Sheet. Par exemple, " Association à des ceintures corallinales encroûtantes (par exemple, Lithophyllum bissoïdes, Neogoniolithon spp.)" <input type="checkbox"/> DESC_OTH - Description de l'habitat s'il n'est pas présent dans Annexe I du CI15 Guidance Fact Sheet.

III. Normes des données pour l'indicateur commun 16

Normes des données SIG :

- Structures artificielles
- Littoral artificiel/naturel

Nom de la couche SIG : Artificial_structures

Type de couche SIG : polyligne

Systèmes de référence géographique: WGS 84 degré décimal

Tableau des attributs:

Champs	Description
Objectif écologique	OE 8. Ecosystèmes et paysages côtiers
Indicateur commun de l'IMAP	IC 16. Longueur du littoral soumis à des perturbations physiques dues à l'influence de structures artificielles
Paramètre	Location et étendue des structures artificielles
Tableau des attributs	<p>Spécifiez les informations suivantes dans le tableau des attributs associé à la couche d'informations SIG :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> CPCODE: Code à deux lettres du pays <input type="checkbox"/> ASCODE: Obligatoire. Entier. Code de type de structure artificielle. La liste de codes suivante doit être utilisée : <ul style="list-style-type: none"> o 1 Brise-lames o 2 Eau de mer / Revêtements / digue de mer o 3 Épi o 4 Jetées o 5 Structures de bouche de rivière o 12 Port et marinas o 21 Remise en état des terres <input type="checkbox"/> ASDES: Facultatif. Texte. Description du type des structures artificielles <input type="checkbox"/> Ville : Facultatif. Texte. Nom de la municipalité ou de la région administrative locale où se trouve le polygone de la structure artificielle <input type="checkbox"/> Année : Obligatoire. Texte. Année de production de l'information.
Variables	Limite côté mer des structures artificielles côtières
Résolution spatiale	10 m ou plus produit par un logiciel de numérisation photo ou de CAO (conception assistée par ordinateur)
Couverture verticale	1 niveau en surface
Système de référence	WGS 84 ou ETRS 89 degré décimal

Champs	Description
Objectif écologique	OE 8. Ecosystèmes et paysages côtiers
Indicateur commun de géographique	IC 16. Longueur du littoral soumis à des perturbations physiques dues à l'influence géographique
Couverture temporelle	Tous les 6 ans
Format de données	Couche SIG : polyligne ou polygone

Nom de la couche SIG : Littoral_AN

Type de couche SIG : polyligne

Systèmes de référence géographique : WGS 84 degré décimal

Tableau d'attributs:

Contenu	Description
Objectif écologique	OE8. Ecosystèmes et paysages côtiers
Indicateur commun IMAP	IC 16. Longueur du littoral soumis à des perturbations physiques dues à l'influence de structures artificielles
Paramètre	Littoral artificiel/naturel
Tableau des attributs	<p>Spécifiez les informations suivantes dans le tableau des attributs associé à la couche d'informations SIG :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ CPCODE : Code du pays à deux lettres ☐ ART_NAT : Obligatoire. Entier. Code pour le type de segment de littoral. Utilisez la liste de codes suivante: <ul style="list-style-type: none"> o 0 Littoral naturel o 1 Côte artificielle ☐ Ville : Optionnel. Texte. Nom de la municipalité ou de la région administrative locale où se trouve le polygone/la polyligne du segment de littoral ☐ Année : Obligatoire. Texte. Année de production de l'information ☐ Réf année : année de la côte de référence utilisée pour représenter les segments naturels et artificiels
Variables	Segment de côte artificialisée/naturelle
Résolution spatiale	10 m ou plus tel que produit par numérisation et interprétation de photos
Couverture verticale	1 niveau en surface
Système de Référence Géographique	WGS 84 ou ETRS 89 degrés décimal
Couverture temporelle	Tous les 6 ans
Format de données	Couche SIG : polyligne